

PRINTEMPS-ÉTÉ 2026

nouvelles de CANDIAC



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000

Service des loisirs

59, chemin Haendel

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
2^e étage

Service des travaux publics

25, boulevard Marie-Victorin

Jours fériés

Les services municipaux seront fermés les mercredis
24 juin et 1^{er} juillet dans le cadre des journées fériées.

Vignette de la page couverture

La Promenade de la Sorbonne, parc linéaire au cœur du quartier TOD de la gare, invite à la marche dans un espace où mobilité active, détente et nature se rencontrent.

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District La Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Razak Malekan
District Jean-Leman



Ginette Mondat
District Montcalm



Daniel Grenier
District Deauville



Chantal Goyette
District De la Gare



Normand Dyotte
Maire

Les prochaines séances
du conseil municipal sont
prévues le 15 juin et le 13 juillet.

M. Daniel Grenier, conseiller
du district Deauville, agira
à titre de maire suppléant
jusqu'en octobre 2026.
Consultez le candiac.ca pour
demeurer informés.

Chers citoyens,

Candiac est en pleine effervescence! Nos projets structurants progressent et témoignent du dynamisme de notre ville ainsi que de notre vision de construire, de grandir et de nous développer intelligemment. C'est d'ailleurs avec un grand enthousiasme que je vous annonce la reprise, ce printemps, des travaux de prolongement du boulevard de Sardaigne, lesquels ouvriront la voie à la construction tant attendue d'une bretelle d'accès à l'autoroute 15, dont le début du chantier est prévu pour cet automne. Parallèlement, les travaux de prolongement de l'avenue Joubert reprennent, marquant une étape déterminante vers la création du centre-ville Montcalm. Ce prolongement permettra d'aménager une artère collectrice appelée à desservir les futures infrastructures municipales ainsi que la future école primaire. De plus, grâce à une collaboration avec la Ville de La Prairie et le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, nous avons franchi un pas important dans le projet de réalisation d'un complexe aquatique régional avec le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du gouvernement. Je me réjouis de ces avancées significatives dans nos projets qui visent à offrir un milieu de vie durable orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.

Nous poursuivons également nos efforts pour bonifier et améliorer nos installations sportives et récréatives. Les quatre terrains de tennis du parc Montcalm, qui font l'objet de travaux de réfection, seront de nouveau accessibles ce printemps. De plus, les amateurs de pickleball seront ravis : huit terrains au parc Fernand-Seguin viendront enrichir l'offre de loisirs et accueilleront les joueurs à compter de cet été. Un chalet de parc sera aussi construit à la Place de la Fonderie cette année. Réalisé dans le cadre d'un projet pilote innovant, il permettra la réutilisation de dizaines de milliers de bouteilles d'eau.

Par ailleurs, la construction de l'Atelier 25 est maintenant terminée. Ce bâtiment novateur, qui, rappelons-le, est le premier bâtiment industriel au Québec à être construit en gros bois d'œuvre avec un toit végétalisé, accueille désormais l'équipe du Service des travaux publics. Avec ses installations adaptées aux besoins actuels et futurs, il contribuera à soutenir efficacement les opérations des services municipaux.

Sur une autre note, la Grande vente-débarras aura lieu les 30 et 31 mai. Chaque année, nos rues grouillent lors de ce rendez-vous annuel qui rassemble de nombreux citoyens. Afin que chacun puisse en profiter pleinement et en toute sécurité, je vous remercie de faire preuve de courtoisie et de vigilance, de partager la route ainsi que de respecter la signalisation. N'oubliez pas d'inscrire votre vente sur notre carte interactive au candiac.ca et de participer en grand nombre!

Pour conclure, je vous souhaite un merveilleux printemps ainsi qu'un été des plus agréables. Au plaisir de vous croiser lors de nos activités et événements!

Votre maire,

Normand Dyotte



Une étape vers la réalisation d'un complexe aquatique

La Ville de Candiac et la Ville de La Prairie, en collaboration avec le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, ont franchi une première étape importante dans le projet de réalisation d'un complexe aquatique régional en déposant une demande d'aide financière auprès du gouvernement du Québec. Sous réserve de l'obtention du financement, le projet pourrait voir le jour sur un terrain adjacent à l'école secondaire de la Magdeleine, à La Prairie.



Atelier 25

L'Atelier 25 situé sur le boulevard Marie-Victorin a accueilli ses occupants en avril dernier. Ce nouveau bâtiment constitue désormais le point central des opérations du Service des travaux publics. Se démarquant par son caractère novateur et écologique, il vise à améliorer l'efficacité des opérations municipales tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Grande vente-débarras et carte interactive

La Grande vente-débarras se tiendra la dernière fin de semaine de mai, soit les **30 et 31 mai**. C'est l'occasion parfaite pour désencombrer les garde-robes et les sous-sols et pour faire de belles trouvailles. Une carte interactive est accessible pour faciliter l'expérience de tous : les résidents peuvent y inscrire leur vente qui sera répertoriée sur la carte, permettant ainsi aux citoyens de mieux planifier leur parcours de magasinage. Survolez-la au candiac.ca. La vente-débarras collective sera également de retour pour une troisième année consécutive à l'extérieur du Centre Claude-Hébert. Faites-y un arrêt le samedi 30 mai!



Inscription au nouveau système d'alertes

La Ville met en place une nouvelle plateforme d'alertes citoyennes. Pour continuer à recevoir les avis importants et les alertes d'urgence, vous devrez procéder à une nouvelle inscription. Les inscriptions sur l'ancienne plateforme ne seront pas transférées. Prenez quelques minutes pour consulter les détails au candiac.ca.



Terrains de tennis et de pickleball

L'ouverture des quatre terrains de tennis en réfection au parc Montcalm est prévue ce printemps. Ces surfaces seront dotées d'un tout nouveau revêtement acrylique. Parallèlement, les travaux amorcés à la fin de l'été 2025 au parc Fernand-Seguin pour l'aménagement de terrains de pickleball se poursuivent ce printemps. Les citoyens pourront profiter de ces huit nouveaux terrains et pratiquer ce sport en forte popularité au cours de l'été.



Chalet de parc à la Place de la Fonderie

La construction d'un chalet de parc à la Place de la Fonderie est prévue cette année. Ce nouveau bâtiment offrira des accommodations sanitaires pour les usagers et comprendra un espace de rangement pour les outils du jardin collectif. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote qui permettra de réutiliser 90 000 bouteilles d'eau, les détournant ainsi des sites d'enfouissement.

Prolongement du boulevard de Sardaigne et construction d'une bretelle d'accès à l'A15

Les travaux de prolongement du boulevard de Sardaigne, entamés à la fin de l'été 2025, reprennent ce printemps. Par ailleurs, la construction tant attendue d'une bretelle d'accès reliant l'autoroute 15 au prolongement du boulevard de Sardaigne est prévue de débuter à l'automne 2026. Ces projets d'envergure représentent une étape importante dans l'aboutissement du développement du secteur TOD de la gare.



Prolongement de l'avenue Joubert

Les travaux de prolongement de l'avenue Joubert, entre l'avenue existante et la voie ferrée, ont repris ce printemps pour se parachever au cours de l'été 2026. Commencé à la fin de l'été dernier, ce projet constitue une première phase pour connecter le secteur des J au futur centre-ville Montcalm et ouvre la voie à un centre-ville accessible, à échelle humaine et résolument connecté. Rappelons que ce prolongement permettra la création de l'artère collectrice appelée à desservir les futures infrastructures municipales, dont la Maison du citoyen et la bibliothèque municipale ainsi que l'école primaire.



Réhabilitation des infrastructures souterraines du boulevard Montcalm Nord

Des travaux de réhabilitation des égouts pluvial et sanitaire détériorés débuteront cet été et se dérouleront par phases jusqu'à l'automne. Ces interventions sont réalisées en prévision des aménagements de surface à venir pour le futur centre-ville Montcalm.



Écocentre

L'écocentre de Candiac a fermé définitivement à la fin de l'année 2025 afin de permettre la réalisation des travaux liés au projet de la future école primaire. Les Candiaçois peuvent maintenant déposer leurs matières résiduelles à l'écocentre de la Ville de La Prairie, situé au 1100, chemin Saint-José, grâce à une entente conclue entre les deux municipalités. Cet écocentre offre une capacité d'accueil accrue, davantage de conteneurs et des temps d'attente réduits. Les dépôts se font selon les modalités, horaires et règles en vigueur à cet écocentre.

Journées déchiquetage de documents confidentiels

Certaines journées, la Ville offre un service de déchiquetage gratuit et rapide de documents confidentiels afin de permettre aux citoyens de s'en départir de façon sécuritaire et écologique.

Rendez-vous dans le stationnement du Complexe Roméo-V.-Patenaude, situé au 135, chemin Haendel, avec vos documents, les samedis :

- **13 juin**, 8 h à 15 h;
- **12 septembre**, 8 h à 15 h.

Ce service est réservé exclusivement aux résidents de Candiac. Visitez le candiac.ca pour de plus amples détails.

Collecte de branches

Une collecte de branches à domicile a lieu périodiquement. Les prochaines collectes se dérouleront le **6 juillet** et le **5 octobre**. Nous vous rappelons que les branches doivent être placées, au plus tôt, le samedi matin précédant la collecte et, au plus tard, à 7 h le matin même de la collecte, en un tas compact en bordure de la rue (et non dans la rue). Elles ne doivent pas être attachées et les extrémités coupées doivent être dirigées vers la rue. Les branches peuvent aussi être apportées à l'écocentre de La Prairie selon les heures d'ouverture en vigueur.



Rappel pour les propriétaires de nos amis canins

Les chiens doivent en tout temps être tenus en laisse dans les espaces publics. De plus, n'oubliez pas que la propreté est une question de civisme : les excréments de vos animaux doivent être ramassés et jetés de manière appropriée. Consultez la page *Animaux* au candiac.ca.



Collectes de la MRC de Roussillon

La MRC de Roussillon s'occupe de plusieurs collectes sur le territoire, dont celles des matières organiques, du recyclage et des déchets. Elle est également responsable de collectes ponctuelles, telles que les surplus de carton, les surplus de résidus verts et les volumineux. Pour connaître les dates et les modalités, consultez info-collectes.ca.



Demande de permis en un clic!

À tout moment, les Candiacois ont la possibilité d'effectuer des demandes de permis et de certificats d'autorisation en ligne via le site Web de la Ville. Il vous suffit de vous rendre au **candiac.ca** et de remplir le formulaire de la section *Demande de permis*. La majorité des travaux de rénovation sur la propriété privée nécessitent un permis. Si le type de permis recherché n'apparaît pas dans la liste, communiquez directement avec le Service de l'urbanisme.

450 444-6000 | permis@candiac.ca

Limitation et réduction d'arrosage

Sur le territoire de Candiac, l'arrosage mécanique est permis entre 20 h et 23 h et l'arrosage automatique entre 3 h et 6 h, le mercredi uniquement. La réglementation complète est disponible dans la section *Utilisation de l'eau potable* au **candiac.ca/eau**. Une brigade bleue estivale a été mise en place pour surveiller le territoire et sensibiliser les citoyens sur l'importance d'assurer une gestion durable de cette précieuse ressource.

Rappel lors de travaux sur une propriété

Lors de travaux sur une propriété, il est interdit de passer par les parcs ou les sentiers pour accéder à votre propriété sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de la Ville. Il est également important d'éviter d'empiéter sur l'emprise (matériaux ou équipements), en particulier dans les sentiers piétons, les corridors scolaires ou les pistes cyclables.

Versement de taxes

La date limite pour le deuxième versement des taxes foncières est le 4 juin 2026. Comment acquitter son compte de taxes? Les paiements par institution bancaire, Interac ou chèque sont acceptés. Il est aussi possible de consulter son compte de taxes et son solde en temps réel en ligne grâce à la plateforme Voilà! Pour connaître toutes les modalités de paiement ainsi que les détails sur Voilà!, visitez le **candiac.ca**.

Permis requis pour l'application de pesticides

Un permis est requis pour l'application de pesticides autres qu'un biopesticide et ceux listés à l'Annexe II du *Règlement 5018*. Pour de plus amples informations, consultez la réglementation dans la section *Pesticides* au **candiac.ca** ou communiquez directement avec le Service de l'urbanisme.

Mise aux normes de votre piscine

Vous êtes propriétaire d'une piscine? Vous avez **jusqu'au 30 septembre 2027** pour rendre vos installations conformes à la réglementation. La Ville s'assurera de la conformité des installations en étant présente sur le territoire et vous accompagnera dans vos démarches afin que vous respectiez la loi provinciale en vigueur pour les piscines résidentielles. Pour connaître les précisions ou prendre rendez-vous avec un inspecteur, consultez la rubrique *Mise aux normes des piscines résidentielles*, sous la section *Règlements* au **candiac.ca**.



Le bulletin municipal est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation

Service des communications et relations avec le citoyen

Révision

Cendrine Audet

Photos

Picaboo Photographie et David Himbert

Conception graphique

Agence Caza

Impression

Pub Cité

Tirage

10 933 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

candiac.ca

Pourquoi, *eau juste* ?

À Candiac, l'installation de 380 compteurs d'eau résidentiels exigée par la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* marque le début d'un chantier collectif pour la protection de notre précieuse ressource.

→ Étapes à venir et fontaine aux questions (FAQ) : candiac.ca/eau

**eau
juste**



CANDIAC